



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

24, RUE HAUTE
M A 1300 WAVRE 8 7

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Préchaîne réunion du club : jeudi 21 mai à partir de 19 H 30
au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.
Réalizations inter-membres (pages 5, 7 et 8) à partir de
20 H 15.

Distribution des nouveautés.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyen-
brugge et Claude Gilbeau.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 938-40 Monument Roi Albert à Namur	1200 F xx
Belgique N° 471-77 Basilique de Koekelberg	750 F xx
Belgique N° 1789-94 Thémabelga 1975	200 F xxx
Belgique N° 1169 Mariage royal feuille entière	150 F xxx
Belgique N° 109 et 123 (10)	130 F xxx
Belgique N° 1374-80 + 1399-1403 Patrimoine scien- tifique et Solidarité	100 F xxx
Belgique N° 1191-92 50e conférence Union inter- parlementaire	90 F xxx
Belgique N° 1246-48 + 1255-58 Escrime + Cyclisme	85 F xxx
Belgique N° 1272-77 Rubens	80 F xxx
Suisse BF N° 23 Lemanax 78	75 FF xxx
Herm Europa 1963	75 F xxx
Congo belge N° 75 (panneau de 8)	55 F xxx

PETITES ANNONCES

Recherche articles philatéliques extraits de journaux
Pierre Vansever, clos du quadrille, 2, Bte 12, 1340 Ottignies
Offre 30 F pour 100 points Artis-Historia et 40 F pour 100
points Soubry.

Recherche "Le Soir illustré" du 12 juillet 1930.

Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre 010/22.25.12

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.
Marchand-Tailleur
Confections pour hommes et jeunes gens
rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

C A F E D E L A P A I X
Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares
Deux salles de réunion
Place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts
Pour votre épargne
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE
rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28
Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf samedi sur rendez-vous

LES PREMIERS TIMBRES DE L'ILE MAURICE

oo (suite) du N° 215)

C'est en décembre 1846 que le gouvernement de l'île annonça l'introduction du premier timbre-poste pour l'affranchissement de la correspondance. Le port était d'un penny pour une lettre destinée à l'intérieur de l'île et dont le poids ne dépassait pas une once.

C'est un certain Barnard qui grava les premiers timbres, en 1846. On lui avait donné comme modèle le célèbre "black penny" à l'effigie de la reine Victoria. Sa copie fut loin d'être un chef-d'oeuvre; de plus, il avait gravé les timbres sur le revers d'une plaque de cuivre dont il avait déjà fait usage pour un autre travail. Lui avait-on donné le texte qui devait accompagner le portrait de la reine? Nul ne le sait avec certitude, mais l'inscription "Post Office" qu'on y trouve est peu conforme aux coutumes.

Barnard imprima deux timbres: le one penny et le two pence, le 21 septembre 1847, le tirage était achevé. Ce fut lady Gomm, épouse du gouverneur de l'île, qui utilisa, la première, les timbres-poste pour affranchir son courrier et fut immédiatement imitée par la bonne société de la colonie, de sorte que la première édition fut rapidement épuisée.

De nos jours, 26 spécimens sont connus, dont seulement deux exemplaires neufs du "one penny" et douze exemplaires neufs du "two pence".

(suite page 1)

LE MOT DU PRESIDENT

Un événement, d'actualité, une exposition, un anniversaire, un congrès, la visite d'un chef d'Etat, tout est désormais prétexte à l'émission de timbres. C'est dire si ceux-ci sont nombreux et diversifiés ! Si vous vous sentez l'âme d'un philatéliste, et désirez commencer une collection, il importe que vous fixiez, dès le départ, des normes bien précises quant au contenu de votre future collection. Car dans ce domaine plus encore que dans tout autre, il faut toujours se souvenir du dicton : "Qui trop embrasse, mal étreint..."

Tour de main et chimie... philatéliques.

La question du choix de la collection étant réglée et l'album prêt à recevoir les timbres, il importe maintenant de trier les exemplaires dignes de figurer dans cette collection.

Des timbres impeccables

Que vous ayez choisi de collectionner les timbres neufs ou oblitérés, vous devrez, impitoyablement éliminer les exemplaires défectueux. Nous entendons par là, ceux qui sont pliés, ceux dont la dentelure est détériorée et les timbres amincis. Ceci surtout pour les séries modernes ou semi-modernes. L'on considère comme modernes les timbres émis après la période 1939-40 et comme semi-modernes, ceux datant du début du siècle. Les émissions antérieures pouvant être considérées comme classiques.

Il est bien évident que pour ces dernières, des exemplaires de second choix peuvent être retenus en attendant peut-être de pouvoir les remplacer par un timbre irréprochable.

Le timbre de second choix

Que considère-t-on comme second choix ? Un timbre dont une des marges, pour un non-dentelé, est un peu courte. Il est exclu de retenir un exemplaire dont toutes les marges sont coupées. Un très léger aminci ou un petit trou d'épingle peuvent à la rigueur, figurer dans la collection. Mais on remplacera ce timbre à la première occasion. Il faut par contre être intransigeant quant à la fraîcheur des teintes. Celles-ci ne peuvent être décolorées et doivent se rapprocher le plus fidèlement possible de celles décrites dans le catalogue.

En ce qui concerne les timbres oblitérés, on devra faire un tri sévère et ne retenir que l'oblitération bien lisible qui ne macule pas le timbre.

(suite page)

N'oublions pas à ce sujet, que certaines oblitérations sont plus rares que d'autres.

Les taches de rouille

On peut remédier à ce grave défaut en employant le procédé suivant : immerger le timbre dans une solution de permanganate de potasse à 2 ou 3 %. La vignette se recouvrira alors uniformément d'une teinte brune, que vous ferez facilement disparaître en plongeant le timbre dans un godet contenant une solution d'acide citrique à 3 %. Laver ensuite à l'eau. L'acide citrique peut valablement être remplacé par du bisulfite de soude à 4 %.

Evidemment, les timbres neufs y laisseront leur gomme, mais que de belles pièces oblitérées peuvent ainsi être sauvées !

Timbres jaunés ou décolorés

Traiter ces timbres dans une solution à 2 % d'eau de Javel et bien rincer ensuite. Ce procédé élimine également les couleurs parasites ayant dégorgé sur la teinte initiale. Mais il faut se méfier car les couleurs claires, (rose, lilas et bleu) cèdent souvent sous l'action alcaline.

Timbres oxydés

Certains timbres imprimés de couleur rouge ou orange deviennent brun. Ceci est dû au jaune de chrome qui entrait dans la couleur servant à l'impression. Pour le réduire, il suffit de plonger les timbres dans une eau contenant de 10 à 20 % d'eau oxygénée (par exemple les 1 p. rouge de Grande-Bretagne, les 40 c des émissions françaises de 1848 à 1863).

Les charnières

Pour les timbres oblitérés ou figurant sur enveloppes, il suffit de les tremper quelques minutes dans de l'eau tiède. Attention toutefois, certains timbres se décolorent quand ils sont en contact avec d'autres.

Pour les timbres neufs, dont on veut enlever la charnière, prendre un morceau de balza (bois très tendre) d'un bon cm. de large dont on aura taillé l'extrémité en forme de biseau. Le tremper quelques secondes dans de l'eau et passer la partie biseautée sur la charnière adhérent au timbre. Répéter l'opération plusieurs fois jusqu'à ce que la charnière puisse être enlevée facilement avec une pince. En cas de plusieurs charnières superposées, renouveler l'opération autant de fois qu'il le faut. Nous vous souhaitons bonne chance dans toutes ces opérations de nettoyage qui vous permettront de pallier certains petits défauts inhérents à toute collection.

R E A L I S A T I O N S I N T E R M E M B R E S
D U J E U D I 2 I M A I I 9 8 7

N° Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	276-88a	xx	650	220	
2		438-45	xx	300	110	
3		430-45	xxx	625	230	
4		496-503	xx	425	150	
5		842-44	xxx	1050	400	
6		909-11	xxx	250	100	
7		924-26	xxx	450	170	
8		994-95	xxx	525	200	
9		998-1004	xx	1000	350	
10		1039-45	xx	550	200	
11		1047-52	xxx	180	70	
12		1147-49	xxx	400	160	
13		1153-58	xxx	475	200	
14		1159-62	xxx	135	60	
15		1163-68	xxx	700	270	
16		1182-87	xxx	425	160	
17		1260-61	xxx	100	30	
18		1262-68	xxx	220	80	
19		1627-35 tête-bêche	xxx	750	280	
20		1627-35	xxx	300	110	
21		1677-82	xxx	225	90	
22		P.A. 12-14	xx	165	55	
2a 23	Belgique	164	xxx	325	165	
24		458-65	xxx	700	340	
25		466-70	xxx	600	300	
26		481-83	xxx	550	270	
27		530	xxx	325	100	
28		602	xxx	400	200	
29		716-24	xxx	180	90	
30		737-41	xxx	775	350	
31		743-47	xxx	850	410	
32		749-50	xxx	150	65	
33		751-55	xxx	2000	1500	
34		756-60	xxx	1200	600	
35		761-72	xxx	350	110	
36		781-84	xxx	800	390	
37		786	xxx	950	475	
38		798-806	xxx	375	180	
39		807-10	xxx	550	260	
40		813	xxx	110	40	
41		823-25	xxx	750	375	
42		845-46	xxx	500	235	
43		847-48 B	xxx	1700	750	
44		848AF-848BF	xxx	260	100	
45		849-59	xxx	1000	370	
46		876-78	xxx	1550	750	
47		973-78	xxx	1600	800	
48		1032-36	xxx	1150	560	
49		Télégraphe 10	xxx	2000	4000	
50		Carnets 1-2	xxx	1000	500	
51		Carnets 3-7	xxx	1200	600	
52		Carnets 8-9	xxx	275	140	
53		BF 4	xx	7500	2900	
54		BF 9	xxx	800	320	
55		P.A. 28-29	xxx	400	200	
56		P.A. 15-23	xxx	500	250	
57		Militaires 2-5	xxx	100	25	
58		Service 64-67	xxx	300	140	

(suite de la page 2)

Ce fut encore à notre Barnard qu'on confia l'impression de la seconde émission. Notre homme devait être très pressé car la gravure fut encore plus mauvaise que celle de la première émission et les erreurs y furent nombreuses. Citons le N° 7 de la série des "2 d" qui porte la mention "pende" au lieu de "pence".

Les nouveaux timbres furent mis en vente en 1848 et restèrent en service jusqu'en 1859. A cette époque, les planches étaient si usées qu'elles étaient devenues inutilisables. Il fallut donc les remplacer.

On confia ce travail à un certain Lapirot. Lorsqu'on sait que ce personnage n'était pas un graveur mais un artiste dramatique sans travail, on comprend mieux pourquoi l'émission de 1859 est dite "à la tête de chien".

La reine Victoria y est tellement défigurée qu'on a pu comparer sa tête à celle du plus fidèle ami de l'homme....

PREVENTE DU TIMBRE-POSTE SPECIAL "JEU DE JEAN ET ALICE"
oo

Les samedi 25 et dimanche 26 avril, le cercle philatélique roman, le groupe Etudes Ultra-Violet et automatisation postale, le Syndicat d'Initiative et notre club ont organisé en la salle culturelle de l'Hôtel de Ville de Wavre, la prévente du timbre-poste spécial consacré au "Jeu de Jean et Alice", timbre faisant partie de la série "Folklore".

Lors de la séance académique, des allocutions furent prononcées par Charles Aubecq, sénateur-bourgmestre de Wavre, ministre de la région wallonne; Robert Van Compernelle, administrateur de la Fédération royale des cercles philatéliques de Belgique et Jo Borlée, directeur du service des Collectionneurs à la Régie des Postes.

Il est un peu regrettable que pour notre club, seuls trois membres du comité : le président Hubert Havrenne, le responsable du service circulations Jean Dessy et le secrétaire Guy Otten aient présenté des extraits de leurs collections. Dès à présent, nous lançons un appel à tous nos membres pour qu'ils préparent pour une prochaine prévente-exposition quelques cadres à exposer soit en philatélie thématique, soit en philatélie classique.

Nous tenons à remercier ici toutes celles et tous ceux qui se sont dévoués pour faire de ces deux journées une parfaite réussite.

	N° Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
3e	59	Suisse	179a;181b;183c;184a	xx	108	175	
	60		197a;198a;198b;200a;202a;				
	61		203b	xx	148	240	
	62		243a	xx	40	65	
	63		272a-275a	xx	50	80	
	64		405-17	xx	3250	5300	
	65		461a;462a;463a	xx	32	50	
	66		616-20	xxx	50	80	
	67		P.A. 2	xx	500	810	
		P.A. 45	xx	50	70		
4e	68	Belgique	123-25	xxx	100	25	
	69		401-03	xxx	550	130	
	70		529-31	xx	150	40	
	71		538-46	xxx	375	80	
	72		647-52	xxx	150	50	
	73		697-98	xxx	145	45	
	74		701-09	xxx	165	55	
	75		716-24	xxx	180	60	
	76		813; 826	xxx	140	40	
	77		941-42	xx	80	20	
	78		1025-26	xxx	160	40	
	79		1122-24	xxx	125	30	
	80		1150-51	xxx	120	30	
	81		1182-87	xxx	425	80	
	82		1188-90	xxx	150	35	
	83		1260-61	xxx	100	20	
	84		1300-02	xxx	225	40	
	85		1303	xxx	200	35	
	86		1344-48	xxx	120	35	
5e	87	Luxembourg	95-109	xx	400	150	
	88		132-34	xx	300	110	
	89		135-36	xx	125	50	
	90		142-44	xx	125	50	
	91		157-58	xxx	420	150	
	92		187-91	xxx	700	200	
	93		208	xxx	150	50	
	94		233	xxx	250	90	
	95		282-87	xxx	700	250	
	96		288-93	xx	400	150	
	97		312-21	xx	175	70	
	98		324-29	xx	600	220	
	99		334-55	xxx	600	240	
	100		372-83	xx	300	100	
	101		397	xxx	1500	600	
	102		398-401	xxx	500	200	
	103		402-05	xxx	550	200	
	104		406-09	xx	300	100	
	105		410-13	xxx	850	330	
	106		413A-24	xxx	1760	650	
	107		471-72	xxx	450	170	
	108	473-74	xxx	400	150		
	109	475	xxx	400	150		
	110	476-81	xxx	1000	380		
	111	483	xxx	850	330		
	112	484-89	xxx	1500	550		
	113	491-93	xxx	200	80		
	114	494-99	xxx	700	260		
	115	500-05	xxx	900	350		
	116	514-16	xxx	11000	4800		
	117	526-27	xxx	250	90		

N° Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
118	Luxembourg	528-30	xxx	300	120	
119		531-33	xxx	2200	850	
120		543-39	xxx	500	190	
121		542-44	xxx	75	30	
122		544A-47	xxx	450	180	
123		548-52	xxx	160	40	
124		553-58	xxx	450	170	
125		559-66	xxx	155	60	
126		567-69	xxx	125	50	
127		576-80	xxx	165	85	
128		580A-86A	xxx	600	230	
129		BF 4	xxx	80	35	
130		BF 8	xxx	150	60	
131		BF 9	xxx	135	100	
132	Belgique	674 A-89 A	xx	300	80	
133		674-89	xx	350	100	
134		737-41	xxx	775	320	
135		742	xxx	735	320	
136		773-780	xxx	950	370	
137		814-22	xxx	1850	650	
138		842-44	xxx	1050	420	
139		863-67	xx	2000	800	
140		1008-10	xxx	110	40	
141		1013-18	xxx	475	200	
142		1022-23	xxx	100	40	
143		1025-26	xxx	160	60	
144		1032-36	xxx	1150	450	
145		1053-62	xxx	625	250	
146		1096-1103	xx	715	300	
147		1102-07	xxx	725	300	
148		1139-46	xxx	700	280	
149		1150-51	xxx	120	40	
150		1153-58	xxx	475	180	
151		1169-71	xxx	90	35	
152		1172-73 A	xxx	170	65	
153		1198-1203	xxx	250	90	
154		1233-38	xxx	250	90	
155		1255-58	xxx	65	25	
156		1262-68	xxx	220	90	
157		1272-77	xxx	80	30	
158		1307-12	xxx	50	20	
159		1627-34	xxx	300	120	
160		1677-82	xxx	225	90	
161		BF 32	xxx	2750	1000	
162		BF 33	xxx	300	120	
163		BF 34	xxx	400	160	
164		BF 36-37	xxx	425	170	
165		BF 38	xxx	60	25	
166		BF 39	xxx	80	30	
167		BF 43	xxx	70	30	
168		BF 46	xxx	200	80	
169		BF 48	xxx	300	120	
170		BF 50-51	xxx	300	120	
171		BF 59	xxx	250	100	
6e 172	Belgique	394-400	0	7500	3500	
173		Carnets 88-9	xxx	275	135	
174		Carnets 814-15	xxx	80	40	
175	Congo belge	3	0	1750	700	
176		11	0	15000	6000	
177		12	0	4000	1600	
178		27	0	2500	1000	